

Lo café manqua

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE « CONTEUR » SUSPECT

VERAIMENT, nos très bons amis, les Français, deviennent un peu trop pointilleux.

Un de nos collaborateurs nous communique un numéro du *Conteur* qu'il avait expédié à l'un de ses correspondants de Paris — un Français bon teint. Ce numéro lui revient. L'enveloppe, non collée, dans laquelle était contenu notre journal, porte deux timbres, dont l'un avec les mots : « Acheminement suspendu par l'autorité militaire » ; le second avec la mention : « Renvoi à l'expéditeur ».

Ce numéro du *Conteur* contient une gravure : « Au Coterd » ; un article sur l'exposition sténographique de M. Mogeon ; un autre sur le vallon de St-Loup ; un autre encore, intitulé « Lausanne-Bains ; notre feuilleton sur les « Traditions valaisannes », puis quelques boutades, sans importance. Il est vrai qu'il contient aussi la lettre dans laquelle un de nos correspondants exprimait sur la coïncidence de la célébration de la fête du 1^{er} août avec le passage du général Pau, à Lausanne, des opinions bien anodines, certes, et au sujet desquelles nous avions, du reste, fait toutes nos réserves.

Vrai, il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat !

Le diable n'en veut rien. — Sur la place d'exercice. Le lieutenant, exaspéré par la gaucherie du fusilier Patet :

— Fusilier Patet, sortez des rangs et allez au diable !

Patet s'éloigne, mais, au bout d'une heure, son chef le voit revenir.

— Yeutenant, le diable ne veut pas de moi. Il m'a dit qu'il ne prenait pas la brebis à la place du berger.

L'EAU DE JUS

Les souvenirs d'enfance ne s'effa-cent jamais.

On ne voit plus comme jadis des gamins secouant énergiquement une fiole remplie d'un liquide brunâtre et écumeux. L'eau de jus a vécu ! Le *Conteur vaudois*, traditionaliste, par goût et par devoir, se doit de rappeler les vieilles coutumes. Donc il y a quelque quarante ans nous faisons un breuvage que nous estimions délicieux, breuvage dénommé *eau de jus* et que nous confectionnions de la façon suivante : nous nous procurions une bouteille de pharmacie, plus ou moins bien rincée, dans laquelle nous introduisions des morceaux de jus de réglisse en quantité variable, selon notre goût ou plutôt selon notre modeste portemonnaie. Nous ajoutions de l'eau à ce jus et nous agitions le mélange longtemps, très longtemps. Le liquide se colorait lentement, trop lentement à notre gré, en produisant une écume abondante. Lorsque la mixture était un peu colorée, nous dégustions ; cela n'avait aucun goût, mais nous trouvions la préparation délicieuse et... nous agitions de rechef, continuellement, toujours : en étudiant nos leçons, en allant « faire des commissions » ; par-tout, furtivement à l'école, à la promenade et même dans certains lieux... très isolés. Ce n'était guère qu'aux repas, rapidement expédiés et pendant notre sommeil, que nous n'étions pas occupés à secouer notre précieuse boisson.

Quand notre dissolution avait prit la couleur du café noir, nous la jugions potable, mais que de temps pour en arriver à ce degré. Il fallait « goûter » souvent et « rafoncer » avec de l'eau claire, ce qui retardait d'autant le moment désiré. Mais lorsque le nectar était à point, quelle joie ! Si c'est dans l'adversité qu'on reconnaît ses vrais amis, c'est lorsque l'on est possesseur d'une fiole d'eau de jus qu'on acquiert des amis d'occasion ; il en surgissait de partout qui venaient solliciter l'aumône d'une lampée du succulent élixir.

Si nous pouvions nous procurer un morceau de sucre pour ajouter à la bonne liqueur, celle-ci n'en était que meilleure, mais à la rigueur on s'en passait... par obligation.

Et voilà, bien longuement exposée, le résumé de la fabrication de l'eau de jus. Les vieux lecteurs du vieux *Conteur* excuseront ces lignes commises en un moment de remembrance des choses passées. Histoire de rappeler les neiges d'antan.

MÉRINE.

A PROPOS DE LA PAIX

Le canon gronde toujours sur tous les fronts, et pourtant les pacifistes ne « désarment pas », si l'on peut ainsi dire. L'insuccès de leurs efforts tient surtout au fait qu'il y a paix et paix, comme il y a fagot et fagot. Le conflit actuel exige une paix spéciale, la paix réparatrice des atrocités commises, la paix définitive, qui ne peut être obtenue que par l'ancantissement de ceux qui sont en opposition flagrante avec les plus nobles des aspirations humaines.

A propos du dernier appel du pape en faveur de la paix, rappelons que le Crêt de Montriond, à Lausanne, fut jadis le théâtre d'une intéressante manifestation pacifiste, la *Trêve-Dieu*. Un fonds existe, dont feu M. Fatio, professeur de gymnastique, fut l'initiateur, et qui doit être affecté à l'érection, à cet endroit, d'un monument commémoratif de l'événement auquel nous faisons allusion. Quand, enfin, la « grande paix mondiale », si impatientement attendue, conclusion de la « grande guerre », sera signée, ce sera le vrai moment d'édifier et d'inaugurer le monument pacifiste de Montriond.

En attendant, évoquons encore une fois le souvenir de la *Trêve-Dieu*.

C'était en l'an 1036. La société était en proie à l'anarchie féodale. Le saint évêque Henri, de Lausanne, pour avoir excommunié des seigneurs coupables d'attentats à la paix publique, était tombé sous leurs coups.

Tout était guerre et pillage, quand l'évêque Hugues, successeur de Henri, convoqua à Montriond un concile et lui soumit les mesures qu'il jugeait propres à mettre un terme aux maux qui affligeaient la patrie.

Il fut convenu que, de l'Avent à l'Octave de l'Epiphanie, de la Septuagésime à l'Octave de Pâques, et durant le reste de l'année, depuis le mercredi, au soleil couchant, jusqu'au lundi, après le lever, toutes hostilités seraient suspendues, sous peine d'excommunication.

Quand les prélats et les principaux du pays furent tombés d'accord de proclamer la *Trêve-Dieu*, l'évêque monta sur la colline et, debout, il s'adressa au peuple qui couvrait la plaine, des rameaux verts à la main et criant : *Pax, pax, domine* (la paix, la paix, Seigneur, la paix) !

Levant au ciel la crose pastorale, Hugues prononça la formule du serment :

« Vous jurez de n'attaquer ni l'Eglise, ni les villages, ni les villageois, ni les villageoises, ni les serfs, ni les marchands ambulants ; vous jurez de n'incendier ni châteaux, ni chaumières, de ne point saccager les fruits de la terre et de ne point enlever au laboureur le bœuf ou le cheval de la charrue. »

Les évêques, les chevaliers jurèrent sur les saints évangiles, et tout le peuple répéta le serment avec des transports de joie.

Et voici, maintenant, quelques détails sur la propriété de Montriond.

Montriond-le-Crêt est le centre d'une des plus belles campagnes des environs de Lausanne. Montriond a été habité autrefois par Voltaire, qui y faisait répéter ses tragédies, et par le célèbre médecin Tissot. La vue qu'on découvre du Crêt est comparable à celle qu'offre le Signal.

C'est du moins ce que disait un vieux « Guide à Lausanne ».

Le guide que nous citons a fait là une erreur, que nous avons pu constater après diverses recherches, et surtout en consultant les anciens plans et registres déposés aux archives communales.

La maison habitée par Voltaire, et où il vint se fixer vers la fin de décembre 1755, est celle qui porte le nom de *Montriond-Dapples*. Elle a passé successivement dans les mains suivantes :

1723 Jean-Daniel de Crousaz, conseiller ;

1743 MM. de Wattenville et Jean-François Panchaud ;

1765 Noble Frédéric Crinsoz ;

1770 Frères Tissot (le docteur et le capitaine).

Les frères Tissot ont possédé Montriond jusqu'en 1798, où, par héritage, il a passé à Jean-Marc-Louis-Samuel Dapples.¹

Voici les noms de trois propriétaires de Montriond-le-Crêt :

1723 François-Louis Bergier ;

... Vevey, ministre à Lutry ;

1763 J. Auboin (ou Auboen), jusqu'en 1798.

Nous ne savons à quelle époque ce domaine a été acquis par M. le docteur Verdel, l'auteur de l'*Histoire du canton de Vaud*, ni quel est le nom du précédent propriétaire.

Deux mots d'ordre. — Celui de M. le conseiller fédéral Addor :

« A l'intérieur, l'union ; à l'extérieur, l'action philanthropique, qui fait aimer et respecter le nom Suisse ! »

Celui qu'on peut lire ou entendre trop souvent :

« A l'intérieur la désunion ; à l'extérieur l'action calomniatrice, qui facilite à l'étranger l'œuvre des ennemis de la Suisse ». E.

LO CAFÉ MANQUA

On a bïo ètrè rettà coumeint on relodzo, y'a adé on iadzo iò on fà faux-bon et iò on n'est pas quie ào picolon.

Po on bon vegnolan, Marc étai on bon vegnolan. On iadzo pè la vegne, l'étai on sàcro à l'ovradzo, et sà que dussè fochèrà, retèssi, portà la lotta, ào bin repliantà lè passés, rebolià ào provagni, l'étai d'attaque et à li lo ponpon. Mâ po bairè on verro, ne sè fasà pas teri l'orolhie non plie, et on iadzo que l'avai agottà clia tant bouna tisanna, ma fà : « Vive la joie ! » difavè qu'on sorcier, et fasà soveint « récidive ». L'avai pou à preteindrè ; mâ lè dettès l'ai fasont pas défaut, et, pouro coumeint lè rattès, poivè derè : — Mè fotto dè la misèrè, l'abondance ne mè pao rein !

Dou verro lo fasont tsantà et adon l'étai lo pe behnirào dâi z'homme.

Sa fenna, onna bouna villie, sorda coumeint onna toupena, ne fasà pas grand pussa ; mâ le respectavè gaillà se n'homme, et po lo provà, le sè mette assebin à caressi lo bossaton, et s'accordavont adrà bin. Viquessont solets lè dou ; lè z'einfants étiont à maîtrè ; et quand l'aviont fauta d'on coup dè man, lè vesins étiont quie, et tot étai de.

Quand clia novalla maladi, que lài diont l'influeinsa, est arrevà pè chaotrè, l'a coumeinci pè eimpougni cé pourro Marc, qu'a bo et bin passà l'arma à gautse ein dou iadzo veingt-quatre hàorès. C'étai on dévai lo né, et sa fenna qu'avai onna trimbalàie à laissi reposà droumessai coumeint 'na soupa.

Lo leindéman matin, le chaotè frou la premiere, coumeint dè coutema, po fère lo café. Quand l'a z'u met lè z'écoualettès su la tralia et que l'a z'u rafonçà la cafetière, lo Marc ne sè levavè rein, que cein èbàiyivè la pernetta. Adon le s'ein va decoutè lo lhi po derè à se n'homme dè sè levà ;

¹ Le « Montriond-Dapples » est celui qui borde le funiculaire Lausanne-Ouchy et où est installé aujourd'hui le Cercle des sports.

ma quand le vai que pioncé adé, le lo séco on bocon ein faseint :

— Allein ! tè laivè-tou, Marc ? qu'est-te cein que clià manàires ; vouàique lo premi iadzo que te manqué lo café !

Ma fà, coumeint bin vo peinsà, Marc avàì sè résons po restà à lo lhi, et la fenna a bintout z'u vu que l'estiusà étai bouna.

Dans un grand restaurant. — Un monsieur vient d'achever un bon repas ; on lui sert le café : — Garçon, on étouffe ici, ouvrez la fenêtre.

Le garçon obéit, mais l'instant d'après un autre monsieur s'assied à une table, commande à dîner !

— Garçon, on gèle ici, fermez donc la fenêtre !

Perplexe, le préposé au ravitaillement se tient la tête, quand le maître d'hôtel, s'approchant de lui, lui souffle dans le tuyau de l'oreille :

— Obtempérez au client qui n'a pas encore mangé !

BÊTES ET GENS

QUELQU'UN a-t-il jamais songé à relever les rapports qui existent entre l'élevage et la politique, la politique mondiale, entendons bien ? Ils existent. Expliquons-nous. « Lorsque l'enfant paraît » dans la famille, on s'en va chercher un nom dans l'almanach ; on le trouve sans trop de difficultés. L'éleveur à qui vient de naître un beau taureau de haute lignée, ou une génisse prometteuse de nombreuses primes, est plus embarrassé ; il a recours à ses souvenirs, aux journaux, aux événements du jour : il donne à sa bête le nom de l'homme dont on parle.

Désireux de nous rendre compte de l'influence que la guerre a exercée dans ce domaine, nous avons dépouillé la liste des primes (50 centimes) du XX^e marché-concours de taureaux de la Fédération suisse des Syndicats d'élevage de la race tachetée rouge qui a eu lieu les 29, 30 et 31 août, à Ostermundigen-Berne.

Comme noms de têtes couronnées, c'est *Tsar* et *Sultan* qui tiennent, parmi les animaux, le haut du pavé. *Held* (Héros) et *Lord* forment aussi un groupe nombreux. Une dizaine de taureaux ont reçu le nom de *Bismark* ; *Hindenburg* est un nom porté par un nombre à peu près égal de bovins ; *Mackensen* n'a servi qu'à en baptiser deux. Comme grands capitaines, les noms les plus portés sont ceux de *Napoléon*, de *Togo*, de *Joffre*, de *Hannibal*, de *Cadorna*. Il y a quelques *Devel*, un *Garibaldi*, un *Togo*, un *Zeppelin*, deux *Ferdinand*. Comme grade, nous avons un *Aspirant*, un *Lieutenant*, deux *Capitaine*, deux *Clairon*, deux *Dragon*, quatre *Général*, un *Aviateur*, un *Auto*, un *Grenadier*, un *Hussard*, un *Mitrailleur*.

La mythologie est représentée par *Apollon*, par *Hector*, *Amour*, *Castor*, *Hercule*, *Pollux*, *Venus* — drôle de nom pour un taureau — *Vulcain*, *Mars*. Il y a un *Diplomate*, un *Débonnaire*, quelques *Guerrier*, deux *Vainqueur*, un *Wilson*, un *Helvétie*, cinq ou six *Tell* et un *Gessler*, un *Poilu*, un *Bulgare*, un *Adam*. Quatre *Faust*, un *Roméo*, un *Valentin* ; une dizaine de *Néron*, nom qui paraît fort en faveur parmi les éleveurs ; trois *Régent*, un *Judas*, un *Kuroki*, un *Raisuli*, trois *Prinz*, un *Securitas*, un *Tartarin*, un *Roland*, une demi-douzaine de *Victor*, un *Robinson* ; quelques *Franz*, puis des *Joggi*, des *Kebi*, des *Toni*, des *Hansli*, des *Ruedi*, tant que vous voudrez.

Si cette histoire vous amuse, vous pourrez la continuer vous-même ; les concours de bétail vont commencer. B.

Le bon médecin. — Eh bien, Docteur, comment me trouvez-vous aujourd'hui ?

— Moins bien que hier.

— ???

— Mais beaucoup mieux que demain.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Les Traditions valaisannes

PAR MAURICE GABBUD

(Tous droits de reproduction réservés.)

VII

On ne saurait songer à analyser ici en détail ces innombrables légendes. Je vous épargnerai cet effort fastidieux et je me bornerai à jeter un coup d'œil *grosso modo* sur ce que j'appellerai, avec votre compatriote van Gennep, nos thèmes légendaires les plus caractéristiques.

En voici quelques-uns :

Le mythe de la *ouïvre* n'appartient pas particulièrement au Valais, car on le retrouve dans de nombreuses contrées. Il est sans doute une reminiscence préhistorique des temps lointains où les animaux monstrueux de la faune des époques secondaire et tertiaire peuplaient le globe. Mais les *histoires* de dragons fabuleux sont singulièrement répandues dans notre pays. C'est généralement un serpent monstrueux, une colossale vipère qui, en glissant et se tenant aux aguets dans une grotte naturelle, interdit l'accès d'un plateau herbeux de la montagne, ou dans la plaine infeste un marais ou encore hante une vieille église aux heures nocturnes. Généralement le monstre qui sème la terreur à la ronde est tué par un condamné à mort à qui on fait grâce s'il réussit à délivrer la contrée de ce redoutable fléau. Un exemple très connu prétend que la *ouïvre* fut vaincue dans un combat singulier contre un énorme taureau cuirassé de fer. Même nos gracieux petits lacs alpins avaient leur *ouïvre*, le célèbre Dragon volant que des gens bornés croient voir parfois, ce qui n'est peut-être qu'une comète ou une autre météore ? La ci-devant bourgade alémanique, Naters près Brigue, aujourd'hui petite ville italienne depuis le percement du Simplon, tire son nom, dit-on, du dragon qui jadis causait l'effroi de la contrée et qu'un condamné tua (en allemand *natter*, vipère).

Ce que j'ai déjà eu l'occasion d'appeler la *légende alpicole*, se racontait naguère, dans la plupart des chalets des Alpes du Valais. Elle appartient en propre et sans conteste à notre monde pastoral d'autrefois, à la foi du charbonnier aussi profonde que naïve. Ce thème favori des bergers-narrateurs varie quelque peu dans les détails sur lesquels se greffent quelquefois des éléments divers appartenant à d'autres récits, mais le noyau central est assez constant. Faute de temps je me contenterai de le résumer très brièvement comme suit :

Des bergers manquent gravement à leurs devoirs pastoraux et laissent par leur incurie des bestiaux rouler dans les précipices, au grand préjudice des propriétaires, ou bien commettent d'autres fautes cachées et impunies du vivant des coupables. Mais ils ne perdront rien pour attendre, l'expiation posthume est de rigueur. Les *revenants* hantent les chalets déserts, théâtre de leurs mauvaises actions. Un chasseur égaré, surpris par les ténèbres d'une nuit d'arrière-automne, va-t-il se réfugier dans ce chalet, il est témoin d'un spectacle peu banal, d'une scène d'outre-tombe. Des inconnus y pénètrent soudain, y amenant une vache (la vache perdue par leur faute) qu'ils abattent et dépècent incontinent, puis sur un grand feu ils en font rôtir les morceaux qu'ils engloutissent avec un apparent bon appétit. Au bout d'un instant ils aperçoivent l'intrus. Ils l'invitent à partager leur fantastique repas et le chasseur n'ose pas refuser. La besogne terminée, les personnages mystérieux réunissent les os dans la peau de l'animal et, ô prodige, une légère tape suffit pour remettre la vache sur pied, à qui il man-

que cependant le morceau mangé par le convive profane, d'où réclamation et dispute. Un échange d'explications s'ensuit au cours de laquelle les *revenants* révèlent la cause de leur retour sur la terre et leur interlocuteur promet de faire le nécessaire indiqué pour la délivrance de leurs âmes en peine. Alors l'apparition s'évanouit.

Un curé haut-valaisan, Kämpfen, s'est fait l'historien des procès de sorcellerie. Sur ce terrain la légende est loin d'être muette. Des hommes et des femmes malfaisants s'adonnant aux sortilèges ou se transformant en loups féroces ravageant les bergeries, c'est monnaie courante dans les fastes légendaires du Valais. La plus fameuse, sans contredit, de nos sorcières, cette malheureuse *Grenière* de la vallée de Bagnes, est un personnage historique. C'était une sage-femme, accusée d'infanticide et d'épouvantables pratiques criminelles, peut-être bien plutôt une pauvre victime de l'ignorance et cruelle superstition du temps.

L'esprit follet, le lutin valaisan dénommé généralement *folleton* (aussi *persevey* extrême Bas-Valais, *Godverge*, au val de Conches) est plutôt mal réputé. On ne lui attribue guère de ces gentillesse dont fait preuve son congénère le *servant* des Alpes vaudoises et fribourgeoises.

En dépit de leurs mœurs le plus souvent fâcheuses, fantasques et bizarres, les *fées* valaisannes ont une meilleure réputation. La métamorphose momentanée des pièces d'or et d'argent en feuilles sèches ou en parcelles de charbon était leur fait. Mais elles rendaient des services. Ce sont elles qui enseignèrent aux hommes le secret précieux de la fabrication du fromage et du sérac. Et on prétend que sans l'ingratitude méchanceté des habitants qui les contraignirent à fuir, elles leur auraient appris à tirer le cire du petit-lait et à creuser au Rhône un lit souterrain ! Hélas !

(A suivre.)

La terre pro... perdue. — La scène se passe un beau dimanche à la fosse aux ours, à Berne.

— Deux braves artilleurs vaudois, en service à Thoun, suivent avec intérêt les évolutions des oursons sur le sapin planté au milieu de la fosse.

— Regarde voir celui-ci qui n'est pas fou-tu de grimper tout en haut du sapin ; il est d'obligé de s'arrêter à la moitié !

— Oh ! y pourrait bien s'aguiser au fin cou-dzet, mais y n'ose pas, passeque depuis là haut y verrait le canton de Vaud ; alors, tu comprends, y ne serait plus fichu de redescendre !

Le nouveau collège. — La municipalité des Moilles discute de la construction d'un nouveau collège.

— Vous n'avez encore rien dit, fait le syndic à l'un de ses collègues. Quel est votre avis ?

— Eh ! bien, je me dis que, au lieu d'un bâtiment à deux étages, il faut le faire tout d'un temps à trois étages. Si le rez-de-chaussée s'enfonce dans le terrain marécageux où vous voulez le planter, on verra au moins toujours deux étages.

Exact. — Un enfant demandait à un financier ce que c'était que la Bourse. Il répondit :

— La Bourse est un petit sac en toile, qui sert à mettre les économies, et un grand bâtiment qui sert à les perdre.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS